



FICHE TECHNIQUE

KEIM CONCRETON®-LASUR

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Dünnschichtfarbe für Beton auf Sol-Silikatbasis für lasierende Gestaltung bei Verdünnung mit KEIM Concreton-Fixativ oder für deckende Dünnschicht-Schutzanstriche. Anwendung nach DIN EN 1504-2/2.2 zusammen mit KEIM Silan-100. KEIM Concreton-Lasur a reçu la certification Cradle to Cradle Certified® de niveau Argent et la certification C2C Certified Material Health Certificate™ de niveau Or.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Für lasierende Gestaltung von Sichtbetonoberflächen im Außen- und Innenbereich, z.B. Erhaltung des Sichtbetoncharakters beim Überlasieren von Flecken oder Reparaturstellen im Betonfarbton sowie farbig lasierende Gestaltungen bei Verdünnung je nach Anforderung mit KEIM Concreton-Fixativ.

Oder:

Für deckende Dünnschichtanstriche bei Erhaltung der Oberflächenstruktur mit Schutzfunktion als vorbeugender Wasserschutz und Abwitterungsschutz. Zur weiteren Verstärkung der Wasserschutzfunktion kann eine hydrophobierende Untergrundvorbehandlung mit KEIM Silangrund oder KEIM Silan 100 erfolgen. Bei Anwendung zusammen mit KEIM Silan-100 werden die Wasserschutzanforderungen nach DIN 1504-2/2.2 erfüllt. KEIM Concreton-Lasur erfüllt auch die Anforderungen nach DIN 18363 Abschnitt 2.4.1 für Dispersionsilikatfarben.

Nicht geeignet für:

surfaces horizontales et inclinées, exposées aux intempéries

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- conserve le caractère du béton apparent
- mat minéral
- Peut être utilisé comme finition lasurante sur les surfaces en béton apparent, mais aussi comme finition opaque mince.
- Certification Cradle to Cradle Certified® de niveau Argent
- Certification C2C Certified Material Health Certificate™ de niveau Or.
- protège le béton contre les polluants agressifs de l'atmosphère
- protection contre les intempéries

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- Densité: ca. 1,1 - 1,3 g/cm³
- pH: environ 11
- Stabilité de la couleur (code Fb selon la notice BFS n° 26): A1

CLASSEMENT:

- Diffusion de vapeur d'eau (valeur sd): < 0,02 m

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU SUPPORT:

Le support doit être adhérent, sec, propre et exempt de poussière, d'huile et autres substances pouvant nuire à l'adhérence. Pour le béton neuf, l'élimination des résidus d'huile de décoffrage avec KEIM Concretal-Cleaner est nécessaire. Un béton propre et solide ne nécessite pas de traitement préalable. Dans le cas de supports très absorbants ou de surfaces exposées à de fortes intempéries, un complément d'hydrofugation peut être appliqué. La couche de fond KEIM Concreton-

FICHE TECHNIQUE – KEIM CONCRETON®-LASUR

Lasur doit être appliquée environ 4 h après KEIM Silan-Primer et entre 4h et 24 h après KEIM Silan-100. Pour les surfaces en béton poreuses, tendres ou les anciennes peintures minérales, il est possible d'appliquer au préalable un traitement de consolidation avec KEIM Concreton-Fixativ.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE:

La température de l'air et du support pendant l'application et le séchage est comprise entre ≥ 5 °C et ≤ 30 °C. Ne pas appliquer en plein soleil ou sur des supports chauffés par le soleil. Protéger les surfaces du soleil direct, du vent et de la pluie pendant et après l'application.

CONSOMMATION:

Bei deckendem zweimaligem Anstrich: ca. 0,25 l/m² KEIM Concreton-Lasur und ca. 0,04 l/m² KEIM Concreton-Fixativ.

Bei lasierendem zweimaligem Anstrich: je nach Verdünnungsgrad, Festlegung über Probeanstrich.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

PRÉPARATION:

Lasierender Anstrich:

Im Außenbereich ist wegen der Anforderung an die Witterungsbeständigkeit in der Regel ein zweimaliger Lasuranstrich mit der Bürste erforderlich. Für Grund- und Deckanstrich kann KEIM Concreton-Lasur mit KEIM Concreton-Fixativ bzw. KEIM Concreton-Base je nach gewünschtem Lasureffekt in jedem Verhältnis verdünnt werden. Zur Festlegung des Verdünnungsverhältnisses ist das Anlegen von Probeanstrichen zu empfehlen. Vor und während der Arbeit die verdünnte KEIM Concreton-Lasur gut aufrühren. Wasser und andere Materialien dürfen nicht zugesetzt werden.

Hinweis: Die Systemkomponenten KEIM Concreton-Lasur, Concreton-Base und Concreton-Fixativ können in beliebigem Verhältnis untereinander gemischt werden. KEIM Concreton-Base führt zu einer schönen Transparenz bei idealer Verarbeitungskonsistenz und Schichtdicke. KEIM Concreton-Fixativ erlaubt hochtransparente, farbbrillante Lasuren mit sehr geringer Schichtdicke.

Deckender Anstrich:

Für deckende, strukturerhaltende Dünnschichtschutzanstriche ist ein Grund- und Deckanstrich erforderlich. KEIM Concreton-Lasur kann gestrichen, gerollt oder gespritzt werden (Düse ≥ 512).

Grundanstrich: 15 l KEIM Concreton-Lasur mit 2,5 – 8 l KEIM Concreton-Fixativ verdünnen (1 l KEIM Concreton-Lasur mit 0,2 - 0,5 l KEIM Concreton-Fixativ).

Schlussanstrich: Appliquer KEIM Concreton-Lasur non dilué.

TEMPS DE SÉCHAGE:

Recouvrable au plus tôt après 12 heures (à 23°C et 50% d'humidité relative). En cas d'humidité relative de l'air et/ou d'épaisseur des couches plus élevées et/ou de températures plus basses, le séchage est retardé en conséquence. Nach einer Vorbehandlung mit KEIM Silangrund ist der Grundanstrich nach ca. 4 Stunden, nach KEIM Silan 100 nach ca. 4 - 24 Stunden auszuführen.

NETTOYAGE DES OUTILS:

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

Quantité par conditionnement	Unité	Nombre par palette	Type de conditionnement
15	L	24	seau
5	L	70	seau
1	L	384	boîte

6. STOCKAGE

Durée de stockage max.	Conditions de stockage
12 mois	hors gel au frais Garder les récipients hermétiquement fermés protégé de la chaleur et de la lumière directe du soleil

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

Nomenclature déchets: 08 01 12

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Se référer à la fiche de données de sécurité. Valeur limite de l'UE pour ce produit (Cat. A/a): 30 g/l; (Cat. A/c): 40 g/l.
Ce produit contient : 0 - 2 g/L de COV.

9. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Protéger les surfaces qui ne doivent pas être traitées, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau et éliminer les projections sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation. Il est interdit de mélanger le matériau avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des produits complémentaires appartenant à d'autres systèmes.

10. CERTIFICATS & LABELS DE QUALITÉ



Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'expériences concrètes. Nos recommandations écrites et orales ont pour but d'aider à la sélection de nos produits et ne constituent pas un rapport juridique contractuel. Plus particulièrement, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer eux-mêmes, avec le soin habituel du secteur, de l'adéquation de nos produits en relation avec l'usage prévu. Les règles générales de la construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à améliorer le produit ou son utilisation. La publication de cette édition rend caduques les éditions précédentes.